

Conseil Supérieur de la Pêche
Protection des milieux aquatiques

ETUDE DE LA FAUNE PISCICOLE

DE LA MAULDRE

ET DE SES AFFLUENTS



CAMPAGNE 2004

Rédacteur : JM. DITCHE
en collaboration avec
le personnel technique de la Délégation Régionale de Compiègne
et la Brigade Mobile Seine-Ile de France

Janvier 2005

Délégation Régionale Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie
3, rue Sainte Marie 60200 Compiègne
Tél. 03 44 38 52 52 Télécopie 03 44 38 52 53
dr1@csp.ecologie.gouv.fr

SOMMAIRE

Introduction	1
Partie 1 : Méthodologie	2
1.1. Les stations d'échantillonnage	2
1.2. Méthode d'échantillonnage des peuplements de poissons	3
1.3. Méthode de diagnose des peuplements de poissons : l'indice poisson rivière (IPR)	5
Partie 2 : Caractéristiques des peuplements de poissons	6
2.1. Richesse spécifique	6
2.2. Composition spécifique	8
Partie 3 : Etat des peuplements de poissons	9
Conclusion	11

Introduction

Chaque année depuis 2000, des échantillonnages par pêche électrique sont effectués par le Conseil Supérieur de la Pêche sur plusieurs cours d'eau du bassin de la Mauldre. Ces pêches, conduites à la demande du COBAHMA, ont pour objectif de connaître la qualité écologique de ces cours d'eau et déterminer dans quelle mesure les programmes de gestion engagés sur le bassin versant dans le cadre du SAGE de la Mauldre ont permis de l'améliorer.

Longtemps fondée sur l'analyse de la composition physico-chimique de l'eau, l'évaluation de la qualité des cours d'eau repose désormais sur l'étude des paramètres chimiques, physiques et des composantes biologiques des écosystèmes aquatiques telles que les algues (diatomées), les macrophytes, les macro-invertébrés benthiques et les poissons. Parmi ces indicateurs potentiels, les poissons apportent une information originale. Ils constituent en effet de véritables intégrateurs de la qualité des eaux et plus largement, du fonctionnement des milieux aquatiques en raison (1) de leur position au sommet de la chaîne alimentaire, (2) de leur sensibilité à la qualité de l'eau et à l'intégrité de l'habitat physique, (3) de leur longévité et (4) de leur mobilité importante.

Ce rapport présente les résultats des échantillonnages par pêche électrique effectués par le Conseil Supérieur de la Pêche (CSP) en 2004 sur 6 stations du bassin de la Mauldre :

- le **premier chapitre** rappelle brièvement (1) les caractéristiques des stations échantillonnées, ainsi que (2) les méthodes d'échantillonnage des peuplements de poissons ;
- le **deuxième chapitre** précise la composition et la structure des peuplements de poissons, ainsi que leur évolutions temporelles ;
- enfin, le **troisième chapitre** aborde l'évaluation de l'état des peuplements piscicoles à l'aide de l'indice poisson rivière (IPR).

1. Méthodologie

1.1. Les stations d'échantillonnage

Compte tenu des problématiques du COBAHMA, les stations d'échantillonnage sont choisies pour permettre de couvrir au maximum le réseau hydrographique du bassin de la Mauldre, mais aussi pour surveiller les aménagements importants gérés par le COBAHMA, notamment l'influence de certains rejets. En 2004, deux nouvelles stations, situées sur la partie amont, ont été prospectées (Fig.1). La première est localisée sur la partie amont du Lieutel (avant le rejet de la STEP de Grosrouvre), la seconde se trouve sur le ru d'Elancourt à Elancourt.

Toutes les stations d'échantillonnage ont été choisies de façon à être représentatives :

- à l'échelle du bassin hydrographique, des différents types écologiques et des différents types de perturbations anthropiques ;
- à l'échelle du cours d'eau, du tronçon de rivière qui est caractérisé par sa géologie et son profil morphologique (largeur, pente). Elle doit ainsi inclure tous les types de faciès et d'habitat que l'on peut relever dans ce secteur.

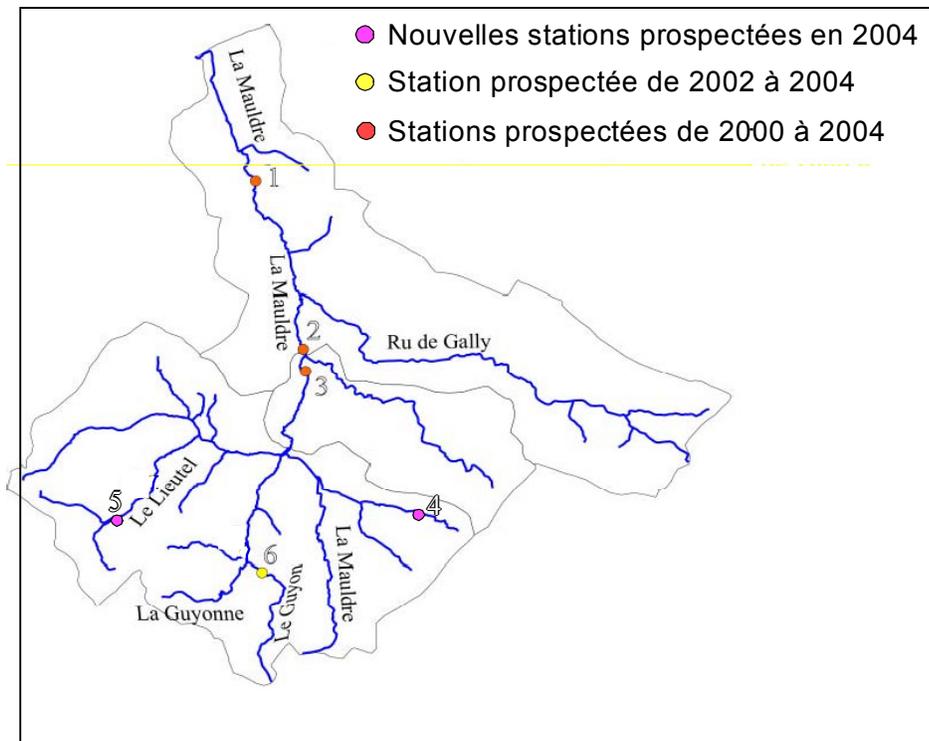


Figure 1 : Localisation des six stations d'échantillonnage (1 : la Mauldre à Aulnay ; 2 : la Mauldre à Beynes ; 3 : la Mauldre en amont de Beynes ; 4 : le ru d'Elancourt à Elancourt ; 5 : le Lieutel à Grosrouvre ; 6 : le Guyon à Bazoches).

La qualité de l'eau est connue grâce au réseau de mesures de la qualité des eaux de surface mis en place sur l'ensemble du bassin de la Mauldre par le COBAHMA. La qualité de l'habitat, évaluée à l'échelle de la station d'échantillonnage, dépend : (1) de la diversité de hauteurs d'eau, de la granulométrie et de la vitesse du courant ; (2) de l'abondance des abris potentiels pour les poissons : sous-berges, végétations aquatiques, branchages, embâcles, etc.

Tableau 1 : Caractéristiques des stations. (La pente correspond à la pente IGN et la qualité d'eau aux données 2003).

Cours d'eau	Commune	Dist. source (km)	Bassin versant (km ²)	Altitude (m)	Pente (‰)	Largeur (m)	Prof. Moy. (m)	Qualité d'eau	Qualité habitat
Mauldre	Aulnay	27	350	32	3.3	8	0.60	Très mauvaise	-
Mauldre	Beynes	18	210	50	4.0	8	0.40	Très mauvaise	--
Mauldre	Beynes (amont)	17	175	53	2.0	8	0.60	Mauvaise	-
Ru d'Elancourt	Elancourt	1.5	6	110	10.0	2	0.15	Passable	+
Lieutel	Grosrouvre	3.5	18	125	9.0	2	0.20	Bonne	+
Guyon	Bazoches	7	12	98	8.5	1	0.22	Passable	+

L'ensemble du bassin de la Mauldre est soumis aux pressions anthropiques : (1) développement de l'agriculture (colmatage des fonds, pollutions diffuses) et (2) impact des zones urbaines et de leurs rejets d'effluents. De plus, les trois stations situées sur la Mauldre ont subi d'importants travaux hydrauliques (curage, rectification) et elles se caractérisent par un lit rectiligne et des écoulements relativement homogènes avec 90% de fonds. Les caches de berges sont peu nombreuses et la végétation quasi absente.

1.2. Méthode d'échantillonnage des peuplements de poissons

Dans le but de décrire objectivement la structure de peuplements de poissons, la pêche électrique est une méthode présentant un bon rapport coût/efficacité comparée à d'autres méthodes de pêche en eau douce (revue dans Feunten et Robinet, 2001). Cette dernière consiste à soumettre les poissons à un courant électrique continu (de 200 à 1000 V, et de 3 à 30 A) généré par deux électrodes plongées dans l'eau. La cathode reste immobile, alors que l'anode est manipulée par le pêcheur. Ce courant électrique contrôlé crée alors un champ électrique qui attire et/ou paralyse le poisson. Ce dernier est ainsi facilement capturé à l'épuisette.

Dans les cours d'eau où la prospection à pied est possible sur toute la largeur (hauteur d'eau < 1m), on réalise une pêche exhaustive de la station en effectuant au moins deux passages successifs. Ceci permet de réaliser un inventaire piscicole et d'estimer à l'aide de méthodes statistiques, la densité réelle des espèces présentes dans la station (de Lury, 1947 ; Carle et Strub, 1978).



C'est le cas pour les 3 stations amont : le Lieutel, le ru d'Elancourt et le Guyon.

Dans les cours d'eau où la prospection de toute la largeur est matériellement impossible, on réalise un échantillonnage stratifié selon l'habitat afin d'obtenir une image représentative du milieu. Les habitats bien représentés sur la station sont prospectés de manière proportionnelle à leur surface relative. Chaque zone (ou ambiance) échantillonnée est définie par trois composantes fondamentales de l'habitat aquatique : la hauteur d'eau, la vitesse de courant et la nature du substrat. C'est le cas pour les 3 stations situées sur la Mauldre.



Les informations suivantes sont recueillies à l'issue de chaque pêche :

- ✓ la liste des espèces capturées (donc la richesse spécifique) ;
- ✓ l'effectif total capturé par espèce ;
- ✓ la taille de chaque individu pêché ;
- ✓ la biomasse de chaque espèce soit par mesure directe, soit par estimation à partir des relations taille/poids adaptées à chaque espèce ;
- ✓ des éléments d'évaluation de l'effort de pêche : surface prospectée, temps de pêche, nombre de passages, d'électrodes, etc.

1.3. Méthode de diagnose des peuplements de poissons : l'indice poisson rivière (IPR)

Parallèlement à la mise en place du Réseau Hydrobiologique et Piscicole, le Conseil Supérieur de la Pêche a développé des outils d'évaluation de la qualité des peuplements piscicoles fondés sur la mesure de l'écart entre un peuplement de référence (en l'absence de toute perturbation) et un peuplement observé. Afin de permettre la comparaison entre les bassins hydrographiques nationaux, l'indice régional (IBI Seine) a été remplacé par un indice national (IPR).

L'indice utilisé est également de forme multiparamétrique (Oberdorff et al. 2002¹). L'écart entre le peuplement de référence, prédit par un modèle statistique, et le peuplement de la station étudiée est mesuré par sept "métriques", descriptives des peuplements piscicoles (Tab.2). Ces dernières prennent en compte la présence et/ou l'abondance des espèces appartenant à certains types écologiques (régime alimentaire, préférence d'habitat, polluo-sensibilité).

Tableau 2 : Les 7 métriques "fonctionnelles" d'évaluation utilisées par l'indice poisson rivière (IPR).

Catégorie	Métriques
Richesse spécifique	1. Nombre total d'espèces (NTE)
Guilde d'habitat	2. Nombre d'espèces rhéophiles (NER) 3. Nombre d'espèces lithophiles (NEL)
Sensibilité aux pollutions	4. Densité d'individus tolérants pour 1m ² (DIT)
Structure trophique	5. Densité d'individus invertivores pour 1m ² (DIIN) 6. Densité d'individus omnivores pour 1m ² (DIO)
Abondance	7. Densité totale pour 1m ² (DTI)

Les peuplements de référence ont été modélisés sur la base de 650 sites "témoins" répartis sur l'ensemble du réseau hydrographique national. Ils sont définis en fonction des caractéristiques de milieu propres à la station (position dans le bassin, altitude, vitesse moyenne du courant, conditions thermiques, appartenance à une unité hydrologique). En effet, l'adaptation de ce type d'indice à l'échelle du réseau hydrographique national nécessitait la prise en compte des facteurs environnementaux responsables des variations spatiales des peuplements piscicoles en conditions naturelles. Ces peuplements théoriques permettent de fixer les valeurs attendues pour chacune des sept métriques qui recevra une note d'autant plus grande que l'écart entre la valeur observée et la valeur attendue est important (zéro étant attribué en l'absence de différence). Ces scores sont ensuite sommés pour aboutir à l'indice global.

¹ OBERDORFF T., PONT D., HUGUENY B. et PORCHER JP., 2002: Development and validation of a fish-based index for assessment of 'river health' in France - Freshwater Biology, 47 : 1720-1734

Un regroupement des scores en 5 classes a été proposé par Oberdorff et al. (2002) en appliquant des critères statistiques à deux jeux de données indépendants de stations "témoins" et de stations "perturbées". Il se décline comme suit : **[0-7]** (peuplement "non perturbé") ; **[7-16]** (peuplement "faiblement perturbé") ; **[16-25]** (peuplement "moyennement perturbé") ; **[25-36]** (peuplement "fortement perturbé") ; **> 36** (peuplement "très fortement perturbé").

2. Caractéristiques des peuplements de poissons

2.1. Richesse spécifique

Les résultats « bruts » de l'échantillonnage (les effectifs bruts, les densités et les répartitions en classes de taille) sont donnés en annexes.

Au total, 1080 individus ont été capturés en 2004 appartenant à 15 espèces différentes (Tab.3). Au total, depuis 2000, 20 espèces ont été échantillonnées sur l'ensemble des 11 stations prospectées sur l'ensemble du bassin de la Mauldre.

Tableau 3: Liste des espèces des poissons capturés dans le bassin de la Mauldre. Les espèces mentionnées dans la Liste Rouge des espèces menacées (V = vulnérable) et/ou protégées dans le cadre de la directive européenne « Habitat » (An 2 : espèce mentionnée dans l'annexe 2 de la directive) sont indiquées.

Famille	Nom français	Nom latin	Code	Statut Biologique	Liste rouge	Directive Habitat	Effectif 2003
Salmonidae							
	Truite commune	<i>Salmo trutta fario (Linneaus)</i>	TRF	Dul			10
	Truite arc-en-ciel	<i>Oncorhynchus mykiss (Walbaum)</i>	TAC	Dul			1
Cottidae							
	Chabot	<i>Cottus gobio (Linneaus)</i>	CHA	Dul		An 2	-
Cyprinidae							
	Brème commune	<i>Abramis brama (Linneaus)</i>	BRE	Dul			-
	Carassin	<i>Carassius carassius (Linneaus)</i>	CAS	Dul			6
	Carpe	<i>Cyprinus carpio (Linneaus)</i>	CCO	Dul			1
	Barbeau fluviatile	<i>Barbus barbus (Linneaus)</i>	BAF	Dul			-
	Goujon	<i>Gobio gobio (Linneaus)</i>	GOU	Dul			320
	Chevaîne	<i>Leuciscus cephalus (Linneaus)</i>	CHE	Dul			18
	Vandoise	<i>Leuciscus leuciscus (Linneaus)</i>	VAN	Dul			4
	Rotengle	<i>Scardinius erythrophthalmus (Linneaus)</i>	ROT	Dul			-
	Gardon	<i>Rutilus rutilus (Linneaus)</i>	GAR	Dul			69
	Bouvière	<i>Rhodeus amarus (Pallas)</i>	BOU	Dul	V	An 2	2
	Tanche	<i>Tinca tinca (Linneaus)</i>	TAN	Dul			-
Cobitidae							
	Loche franche	<i>Barbatula barbatula (Linneaus)</i>	LOF	Dul			475
Anguillidae							
	Anguille	<i>Anguilla anguilla (Linneaus)</i>	ANG	Mig	V		19
Gasterosteidae							
	Epinoche	<i>Gasterosteus aculeatus (Linneaus)</i>	EPI	Dul			108
	Epinochette	<i>Pungitius pungitius (Linneaus)</i>	EPT	Dul			38
Percidae							
	Perche	<i>Perca fluviatilis (Linneaus)</i>	PER	Dul			3
Centrarchidae							
	Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus (Linneaus)</i>	PES	Dul			6

En 2004, la richesse spécifique moyenne par station est de 5,8 espèces et varie de 3 (ru d'Elancourt) à 10 espèces (Mauldre à l'amont de Beynes). Logiquement les stations situées sur les affluents ont les plus faibles richesses spécifiques, toutefois le nombre d'espèces capturées sur la Mauldre à Beynes reste très faible (5 espèces).

Sur la période 2000-2004, on n'observe pas de différence inter-annuelle significative de la richesse spécifique moyenne par station (ANOVA, $p = 0,88$), même si l'année 2001 se distingue par une diversité stationnelle plus faible, en raison des difficultés d'échantillonnage liées aux conditions hydro-climatiques. De même, le nombre total d'espèces capturées chaque année reste relativement constant entre 14 et 16 espèces.

L'analyse de la variabilité inter-annuelle de la richesse spécifique moyenne pour chacun des 4 sous bassins versants suivis depuis 2000 montre des situations contrastées :

- seules les 2 stations du bassin amont de la Mauldre ont une richesse moyenne qui varie peu (3 à 4 espèces) ;
- pour les 3 autres sous bassins, la richesse peut varier fortement, y compris pour les stations situées en tête de bassin normalement "pauvres". Ainsi, l'influence des étangs est particulièrement visible sur les stations du Lieutel et de la Guyonne avec la capture fréquente de carassins, de gardons, de perches communes et de perches soleil, ainsi que d'écrevisses signals dans des cours d'eau salmonicoles.

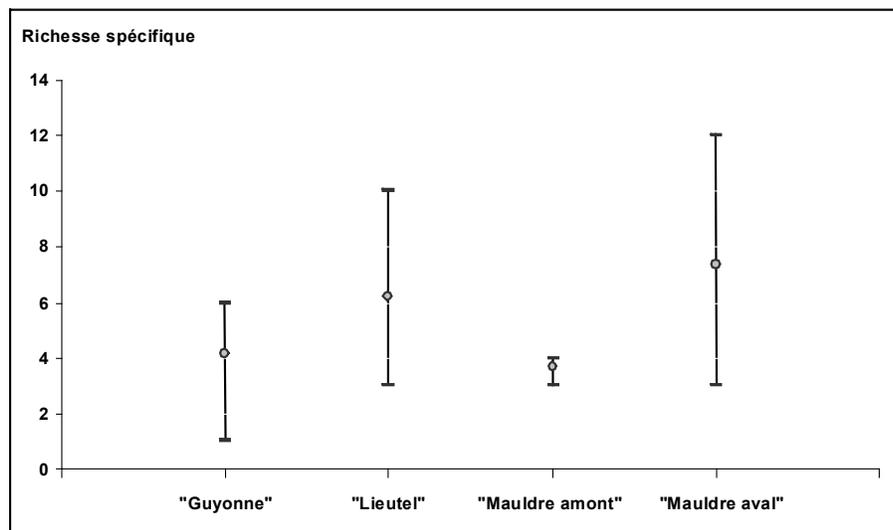


Figure 2 : Variation de la richesse spécifique piscicole (valeurs moyenne, maximale et minimale) par sous bassin versant sur la période 2000-2004. ("Guyonne" : Guyonne à Bazoches, Guyon à Bazoches et Mesnuls ; "Lieutel" : Lieutel à Galluis, Grosrouvre et Vicq ; "Mauldre amont" : Ru d'Elancourt à Elancourt et Mauldre à Tremblay ; "Mauldre aval" : Mauldre à Beynes, à l'amont de Beynes et à Aulnay)

- Pour la Mauldre aval, les 3 stations échantillonnées sont fortement perturbées (faible qualité d'eau, berges aménagées, etc...), et la présence de nombreuses espèces est directement liée à l'existence ou non d'habitats attractifs comme la végétation (favorable à la reproduction et/ou l'éclosion de nombreuses espèces de poissons dans des secteurs offrant peu de support de ponte).

2.2. Composition spécifique

Les peuplements piscicoles de la Mauldre et ses affluents sont essentiellement dominés par les espèces typiquement dulcicoles (qui fréquentent uniquement les eaux douces) puisque l'anguille est la seule espèce migratrice capturée. Seulement 3 espèces, le gardon, le goujon et la loche franche, sont capturées régulièrement dans les différentes stations suivies (occurrence supérieure à 60% sur la période 2000-2004). Ces dernières représentent 75% des effectifs pêchés en 2004.

Pour 7 espèces (le barbeau, la brème, la carpe, le chabot, la perche soleil, la truite arc-en-ciel et la vandoise) le nombre cumulé de captures depuis 2000 reste inférieur à 20 individus et elles peuvent donc être qualifiées de rares sur le bassin de la Mauldre. Parmi ces dernières, barbeau, chabot et vandoise sont particulièrement sensibles à l'altération du milieu (qualité d'eau et d'habitat : disparition des zones courantes, colmatage des fonds). De plus, 2 espèces caractéristiques des zones amonts des cours d'eau (vairon et lamproie de planer), particulièrement sensibles à la dégradation du milieu, sont absentes des échantillons (Tab.3). Enfin, on notera que l'anguille est seulement capturée sur les 3 stations de la Mauldre, ce qui confirme les difficultés de franchissement des barrages et seuils situés à la fois sur la Seine et sur le bassin de la Mauldre.

L'analyse des fréquences relatives de captures des différentes espèces pour chacun des 4 sous bassins (Fig.3) met en évidence :

- La forte présence (souvent plus des 2/3 des effectifs) d'une ou deux espèces tolérantes (loche, goujon ou épineche) pour chacun des sites échantillonnés ;
- La rareté des captures d'espèces "sensibles" (bouvière et vandoise) dont quelques individus (en général moins de 10) sont capturés régulièrement chaque année depuis 2000 ;
- La capture relativement fréquente de truites pour les secteurs amonts, mais uniquement liée aux rempoissonnements qui sont réalisés ;

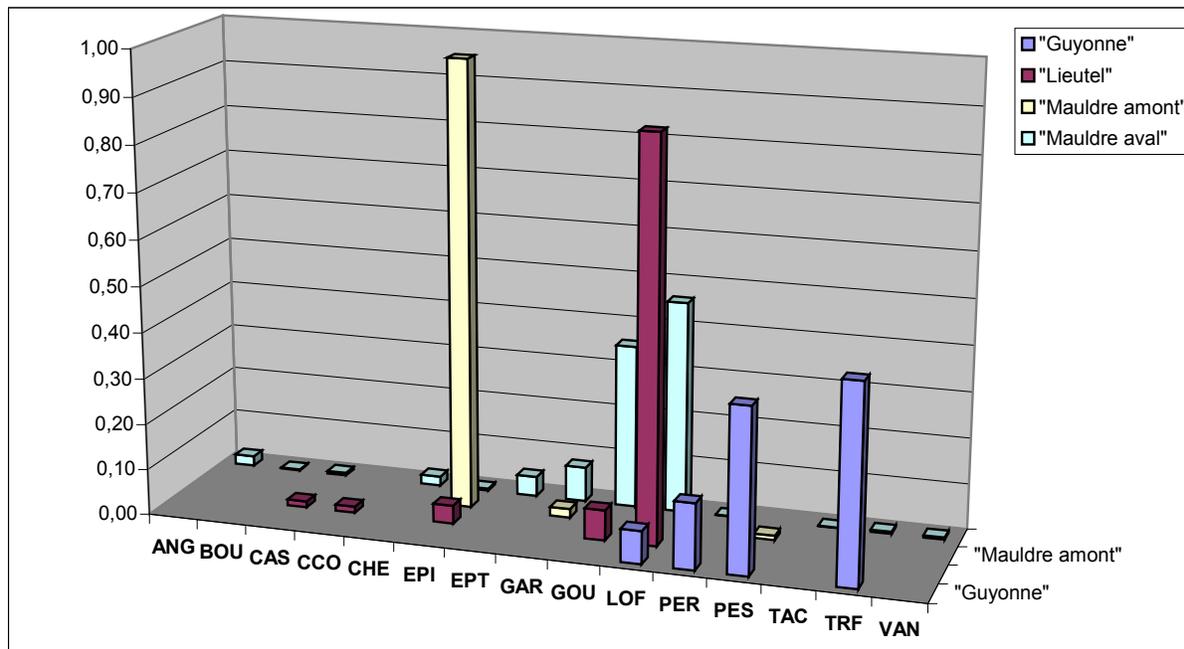


Figure 3 : Composition spécifique globale des peuplements de poissons de 4 sous bassins de la Mauldre.

- la plus grande diversité des peuplements de poissons à l'aval du bassin, et notamment la capture des espèces ayant des exigences strictes d'habitat (bouvière, vandoise) ;
- la composition atypique des peuplements de poissons pour les stations les plus amonts (Guyon, Lieutel et ru d'Elancourt), seules des espèces d'eaux calmes, peu exigeantes (carpe, carassin, gardon et perche soleil) étant couramment capturées. La station du Guyon à Bazoches se distingue particulièrement avec une forte présence de l'écrevisse signal, espèce récemment introduite en France pour l'élevage (en plans d'eau).

3. Qualité des peuplements piscicoles : l'indice poisson rivière (IPR)

Les notes d'indices poissons calculées pour chacune des stations confirment l'altération globale de la qualité des peuplements piscicoles des cours d'eau du bassin de la Mauldre. Aucune station ne présente de peuplements indemnes de perturbations (note < 7) ou faiblement altérés (note < 16). En moyenne, les peuplements obtiennent une note supérieure à 30 (Tab.4), soit une très forte altération de la Mauldre et de ses affluents. Deux stations ont une note supérieure à 40, ce qui témoigne de la forte perturbation des peuplements du Lieutel et du ru d'Elancourt, pourtant localisés en tête de bassin.

Tableau 4 : Notes de l'indice poisson et scores des métriques pour chacune des stations.

Station	Mét. 1 (NTE)	Mét. 2 (NER)	Mét. 3 (NEL)	Mét. 4 (DTI)	Mét. 5 (DIIN)	Mét. 6 (DIO)	Mét. 7 (DTI)	IPR
Aulnay	1.36	4.09	8.49	2.63	1.62	1.99	0.38	20.55
Beynes	2.34	8.58	10.46	4.09	2.04	0.89	0.23	28.64
amont de Beynes	0.75	4.47	6.18	5.13	0.09	5.61	3.93	26.15
Lieutel	0.38	15.68	13.83	5.61	4.12	2.96	0.46	43.04
Ru d'Elancourt	3.69	13.85	11.30	6.69	8.08	9.65	0.62	53.88
Guyon	1.39	5.56	7.34	1.00	2.65	1.17	3.21	22.31

Toutes les métriques sont pénalisantes ce qui traduit bien la multiplicité des perturbations des milieux aquatiques du bassin de la Mauldre :

1. la réduction de la diversité physique du milieu (disparition des zones de courant) et le colmatage des fonds se traduit par la disparitions des espèces les plus sensibles (truite et espèces d'accompagnement, espèces rhéophiles) ;
2. les rejets urbains et agricoles qui détériorent la qualité physico-chimique de l'eau et enrichissent le milieu favorisent le développement de certaines espèces (loche franche et goujon) ;
3. les plans d'eau qui amènent à la fois une modification du milieu (réchauffement des eaux, apport de limons) et une modification des peuplements piscicoles, notamment pour les zones amonts du bassin.

Conclusion

Les résultats de la campagne 2004 confortent les conclusions obtenues à l'issue des autres campagnes, à savoir que le **peuplement piscicole du bassin de la Mauldre** reste **de qualité médiocre**, du fait notamment d'un déséquilibre important de leur composition globale au profit des espèces tolérantes :

- ✓ La **loche franche** et le **goujon** qui dominent les échantillons depuis 2000 **reste** cette année encore **fortement majoritaire** puisque ces deux espèces représente près des 2/3 des captures totales ;
- ✓ Les **espèces** caractéristiques des zones amonts des cours d'eau (chabot, vairon, lamproie de planer), particulièrement **sensibles** à la dégradation du milieu, sont **toujours absentes** des échantillons.

Les stations d'échantillonnages des peuplements piscicoles, choisies de façon à être représentatives du bassin, montrent que les milieux aquatiques du bassin sont relativement perturbés : qualité de l'eau passable à médiocre (pollutions domestique et agricole), aménagement important des rivières (chenalisation, barrages). De fait, les peuplements piscicoles du bassin de la Mauldre apparaissent globalement de faible qualité écologique et présentent d'importants déséquilibres dans leur composition spécifique :

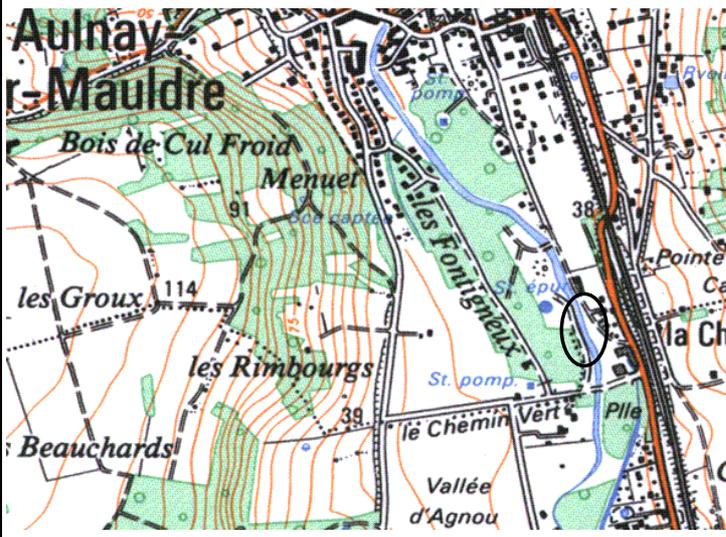
- disparition des espèces sensibles (salmonidés et espèces d'accompagnement, espèces rhéophiles) liée au colmatage des fonds et à la réduction des zones de courant ;
- faible colonisation du bassin par les migrateurs confirmant la forte anthropisation du bassin (barrages, suppression des habitats aquatiques d'intérêts) ;
- influence non négligeable des plans d'eau sur le fonctionnement écologique des zones amonts (notamment le Lieutel).

ANNEXE 1

Résultat brut de la pêche
de la Mauldre
à Aulnay

STATION BHP 03780043

La Mauldre à Aulnay/Mauldre

LOCALISATION		Localisation / Département			
Agence de bassin	: Seine - Normandie				
Département	: Yvelines				
Commune	: Aulnay-sur-mauldre				
Lieu-dit	: Station d'épuration				
Localisation	: Amont de La Step				
Cours d'eau	: Mauldre				
Affluent de	: Seine				
Catégorie piscicole	: Seconde catégorie				
Localisation IGN				Principales caractéristiques de la station	
				Longitude : Latitude : Abscisse : 564.000 Km Ordonnée : 2436.000 Km	
		Code hydrographique : H3050400 Point Kilométrique aval : Altitude : 32 m Distance à la source : 27 Km Pente IGN : 3.3 pm			
		Longueur de la station : 105 m Largeur du lit mineur : 8.00 m			
		Bassin Versant topographique : 350 km ²			
		Niveau typologique théorique :			
		Police de l'eau : Agriculture Police de la pêche :			
Délégation Régionale de Compiègne 3, rue Sainte Marie		60200 COMPIEGNE			

Ruisseau la Mauldre à Aulnay-sur-mauldre

Opération : 10090001725

Date : 05/10/2004

Renseignements halieutiques

Fréquentation par les pêcheurs : Moyenne
Empoisonnement : Non renseigné
Droit de Pêche : Domaine public fluvial

Observations sur le repeuplement

--

Caractéristiques morphodynamiques

Type d'écoulement	Import. relative en %	Prof. moy. en m.	Granulométrie		Type de colmatage	Stabilité du substrat	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire			Dominante	Rec en 1/10
COURANT PLAT PROFOND	100	0,6	Argiles	Limons	Sédiments fins		Pas de végétation	

Abris pour les poissons

Sinuosité	Non
Ombrage	Non
<i>Types d'abris : Abondance/importance</i>	
Trous, Fosses	Faible
Sous-berges	Non
Granulométrie	Non
Embâcles, Souches	Faible
Végétation aquatique	Non
Végétation rivulaire	Non

Observations : Abris / Végétation / Colmatage

--

Renseignements sur la pêche

Conditions de pêche

Hydrologie : Basses eaux
Turbidité : Appréciable (fond non visible)
Température : -9 °C
Conductivité : -9 µS/cm
Débit :

Observations sur la pêche

--

Longueur prospectée :
Largeur prospectée :

Largeur de la lame d'eau : 7 m
Pente de la ligne d'eau :

Ruisseau la Mauldre à Aulnay-sur-mauldre

Opération : 10090001725

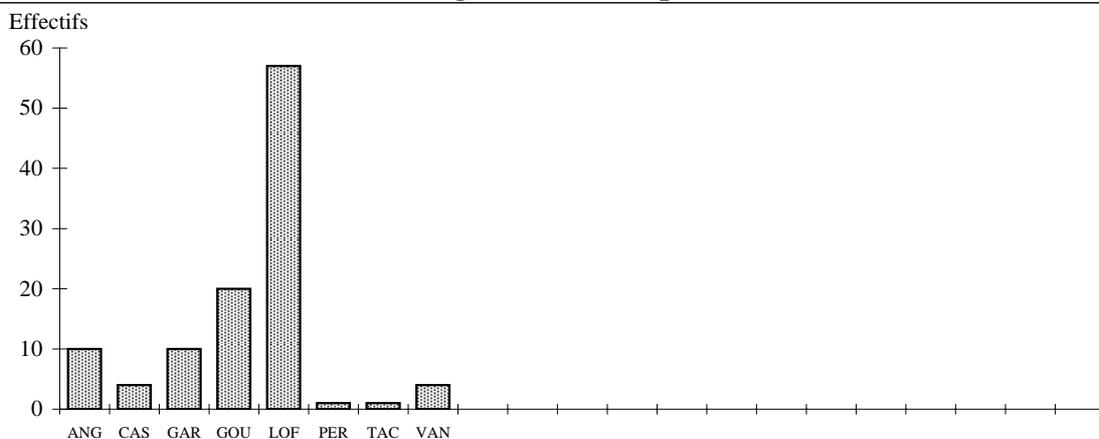
Date : 05/10/2004

Surface : 360 m²

TABLEAU GENERAL

Espèces		Effectif	Densité 100m ²	% de l'effectif	Poids	Biomasse 100m ²	% du poids
Anguille	ANG	10	3	9	*	*	*
Carassin	CAS	4	1	4	*	*	*
Gardon	GAR	10	3	9	*	*	*
Goujon	GOU	20	6	19	*	*	*
Loche franche	LOF	57	16	53	*	*	*
Perche	PER	1	0	1	*	*	*
Truite arc-en-ciel	TAC	1	0	1	*	*	*
Vandoise	VAN	4	1	4	*	*	*
TOTAL - Nb Esp : 8				30			

Histogramme des captures



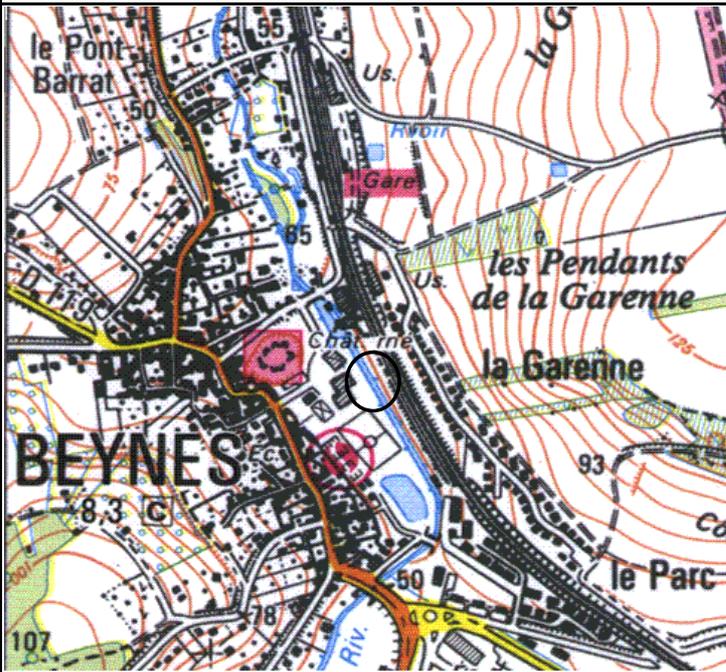
Observations

ANNEXE 2

Résultat brut de la pêche
de la Mauldre
à Beynes

STATION BHP 03780042

La Mauldre à Beynes

LOCALISATION		Localisation / Département			
Agence de bassin	: Seine - Normandie				
Département	: Yvelines				
Commune	: Beynes				
Lieu-dit	: Derriere La Mairie				
Localisation	: Amont Du Seuil				
Cours d'eau	: Mauldre	Principales caractéristiques de la station			
Affluent de	: Seine				
Catégorie piscicole	: Seconde catégorie				
Localisation IGN				Longitude	:
				Latitude	:
		Abscisse	: 566.000 Km		
		Ordonnée	: 2429.000 Km		
		Code hydrographique	: H3050400		
		Point Kilométrique aval	:		
Délégation Régionale de Compiègne 3, rue Sainte Marie 60200 COMPIEGNE		Altitude	: 50 m		
		Distance à la source	: 18 Km		
		Pente IGN	: 4.0 pm		
		Longueur de la station	: 150 m		
		Largeur du lit mineur	: 8.00 m		
Niveau typologique théorique :		Bassin Versant topographique	: 210 km ²		
		Police de l'eau : Agriculture			
		Police de la pêche :			

Ruisseau la Mauldre à Beynes

Opération : 10090001722

Date : 05/10/2004

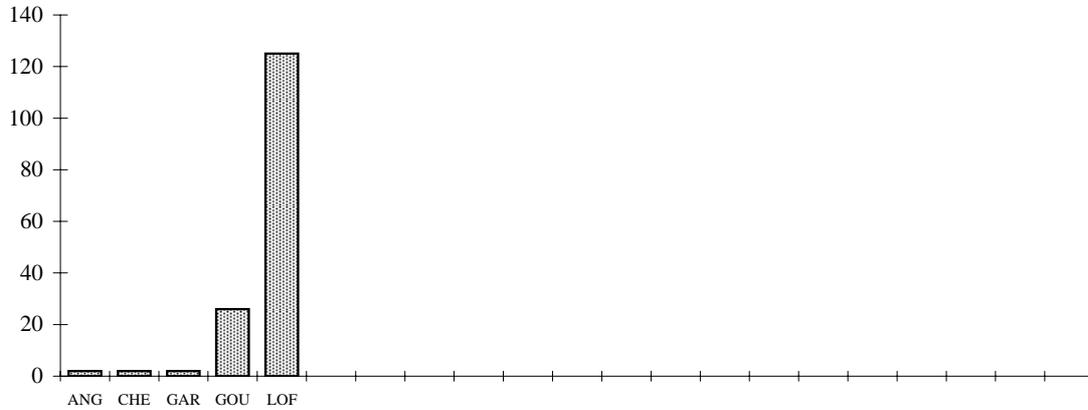
Surface : 372 m²

TABLEAU GENERAL

Espèces		Effectif	Densité 100m ²	% de l'effectif	Poids	Biomasse 100m ²	% du poids
Anguille	ANG	2	1	1	*	*	*
Chevaine	CHE	2	1	1	*	*	*
Gardon	GAR	2	1	1	*	*	*
Goujon	GOU	26	7	17	*	*	*
Loche franche	LOF	125	34	80	*	*	*
TOTAL - Nb Esp : 5				44			

Histogramme des captures

Effectifs



Observations

Ruisseau la Mauldre à Beynes

Opération : 10090001722

Date : 05/10/2004

Renseignements halieutiques

Fréquentation par les pêcheurs : Nulle
Empoisonnement : Non
Droit de Pêche : Domaine privé

Observations sur le repeuplement

Caractéristiques morphodynamiques								
Type d'écoulement	Import. relative en %	Prof. moy. en m.	Granulométrie		Type de colmatage	Stabilité du substrat	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire			Dominante	Rec en 1/10
COURANT								
PLAT	100	0,4	Limons	Graviers	Sédiments fins		Pas de végétation	
PROFOND								

Abris pour les poissons

Sinuosité : Non
Ombrage : Faible

Types d'abris : Abondance/importance

Trous,Fosses : Faible
Sous-berges : Non
Granulométrie : Non
Embâcles,Souches : Faible
Végétation aquatique : Non
Végétation rivulaire : Faible

Observations : Abris / Végétation / Colmatage

Renseignements sur la pêche

Conditions de pêche

Hydrologie : Basses eaux
Turbidité : Appréciable (fond non visible)
Température : 15.8 °C
Conductivité : 960 µS/cm
Débit :

Observations sur la pêche

Longueur prospectée :
Largeur prospectée :
Surface prospectée : 372 m²
Temps de pêche :
Largeur de la lame d'eau : 8 m
Pente de la ligne d'eau :
Section mouillée :
Dureté :

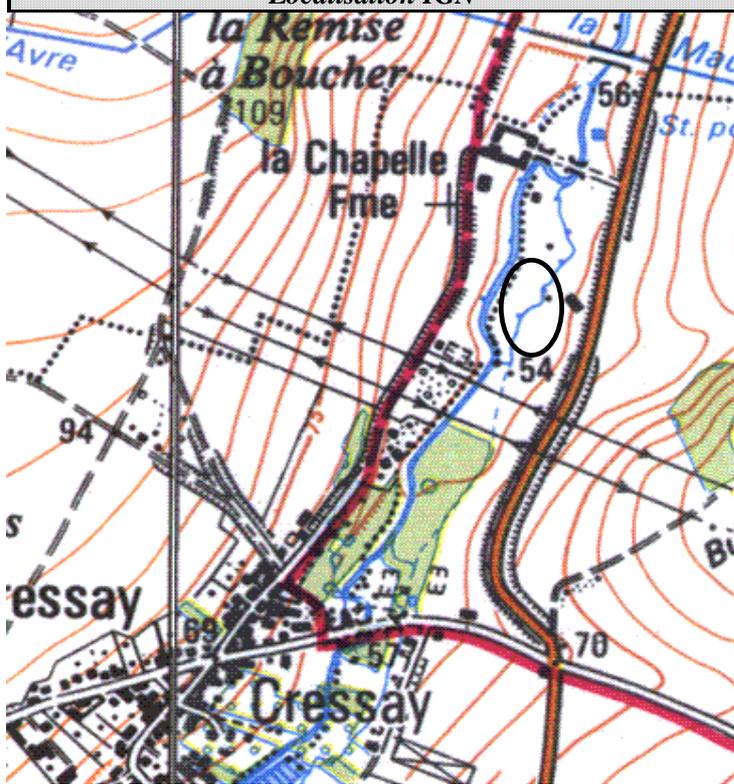
Observations générales

ANNEXE 3

Résultat brut de la pêche
de la Mauldre
en amont de Beynes

STATION BHP 03780015

La Mauldre en amont de Beynes

LOCALISATION		Localisation / Département																																	
Agence de bassin	: Seine - Normandie																																		
Département	: Yvelines																																		
Commune	: Beynes																																		
Lieu-dit	: La Ferme Charles																																		
Localisation	: Amont De La Passerelle																																		
Cours d'eau	: Mauldre	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #cccccc;"> <th colspan="2" style="text-align: center;">Principales caractéristiques de la station</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Longitude</td> <td>:</td> </tr> <tr> <td>Latitude</td> <td>:</td> </tr> <tr> <td>Abscisse</td> <td>: 566.000 Km</td> </tr> <tr> <td>Ordonnée</td> <td>: 2428.000 Km</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px dashed black;">Code hydrographique : H3040400</td> </tr> <tr> <td>Point Kilométrique aval</td> <td>:</td> </tr> <tr> <td>Altitude</td> <td>: 53 m</td> </tr> <tr> <td>Distance à la source</td> <td>: 17 Km</td> </tr> <tr> <td>Pente IGN</td> <td>: 2.0 pm</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px dashed black;">Longueur de la station : 135 m</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px dashed black;">Largeur du lit mineur : 5.00 m</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px dashed black;">Bassin Versant topographique : 175 km²</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px dashed black;">Niveau typologique théorique :</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px dashed black;">Police de l'eau : Agriculture</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px dashed black;">Police de la pêche :</td> </tr> </tbody> </table>		Principales caractéristiques de la station		Longitude	:	Latitude	:	Abscisse	: 566.000 Km	Ordonnée	: 2428.000 Km	Code hydrographique : H3040400		Point Kilométrique aval	:	Altitude	: 53 m	Distance à la source	: 17 Km	Pente IGN	: 2.0 pm	Longueur de la station : 135 m		Largeur du lit mineur : 5.00 m		Bassin Versant topographique : 175 km ²		Niveau typologique théorique :		Police de l'eau : Agriculture		Police de la pêche :	
Principales caractéristiques de la station																																			
Longitude	:																																		
Latitude	:																																		
Abscisse	: 566.000 Km																																		
Ordonnée	: 2428.000 Km																																		
Code hydrographique : H3040400																																			
Point Kilométrique aval	:																																		
Altitude	: 53 m																																		
Distance à la source	: 17 Km																																		
Pente IGN	: 2.0 pm																																		
Longueur de la station : 135 m																																			
Largeur du lit mineur : 5.00 m																																			
Bassin Versant topographique : 175 km ²																																			
Niveau typologique théorique :																																			
Police de l'eau : Agriculture																																			
Police de la pêche :																																			
Cours d'eau	: Mauldre																																		
Affluent de	: Seine																																		
Catégorie piscicole	: Seconde catégorie																																		
Localisation IGN		Principales caractéristiques de la station																																	
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td>Longitude</td> <td>:</td> </tr> <tr> <td>Latitude</td> <td>:</td> </tr> <tr> <td>Abscisse</td> <td>: 566.000 Km</td> </tr> <tr> <td>Ordonnée</td> <td>: 2428.000 Km</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px dashed black;">Code hydrographique : H3040400</td> </tr> <tr> <td>Point Kilométrique aval</td> <td>:</td> </tr> <tr> <td>Altitude</td> <td>: 53 m</td> </tr> <tr> <td>Distance à la source</td> <td>: 17 Km</td> </tr> <tr> <td>Pente IGN</td> <td>: 2.0 pm</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px dashed black;">Longueur de la station : 135 m</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px dashed black;">Largeur du lit mineur : 5.00 m</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px dashed black;">Bassin Versant topographique : 175 km²</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px dashed black;">Niveau typologique théorique :</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px dashed black;">Police de l'eau : Agriculture</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="border-top: 1px dashed black;">Police de la pêche :</td> </tr> </tbody> </table>		Longitude	:	Latitude	:	Abscisse	: 566.000 Km	Ordonnée	: 2428.000 Km	Code hydrographique : H3040400		Point Kilométrique aval	:	Altitude	: 53 m	Distance à la source	: 17 Km	Pente IGN	: 2.0 pm	Longueur de la station : 135 m		Largeur du lit mineur : 5.00 m		Bassin Versant topographique : 175 km ²		Niveau typologique théorique :		Police de l'eau : Agriculture		Police de la pêche :			
Longitude	:																																		
Latitude	:																																		
Abscisse	: 566.000 Km																																		
Ordonnée	: 2428.000 Km																																		
Code hydrographique : H3040400																																			
Point Kilométrique aval	:																																		
Altitude	: 53 m																																		
Distance à la source	: 17 Km																																		
Pente IGN	: 2.0 pm																																		
Longueur de la station : 135 m																																			
Largeur du lit mineur : 5.00 m																																			
Bassin Versant topographique : 175 km ²																																			
Niveau typologique théorique :																																			
Police de l'eau : Agriculture																																			
Police de la pêche :																																			
Délégation Régionale de Compiègne 3, rue Sainte Marie		60200 COMPIEGNE																																	

Ruisseau la Mauldre à Beynes

Opération : 10090001724

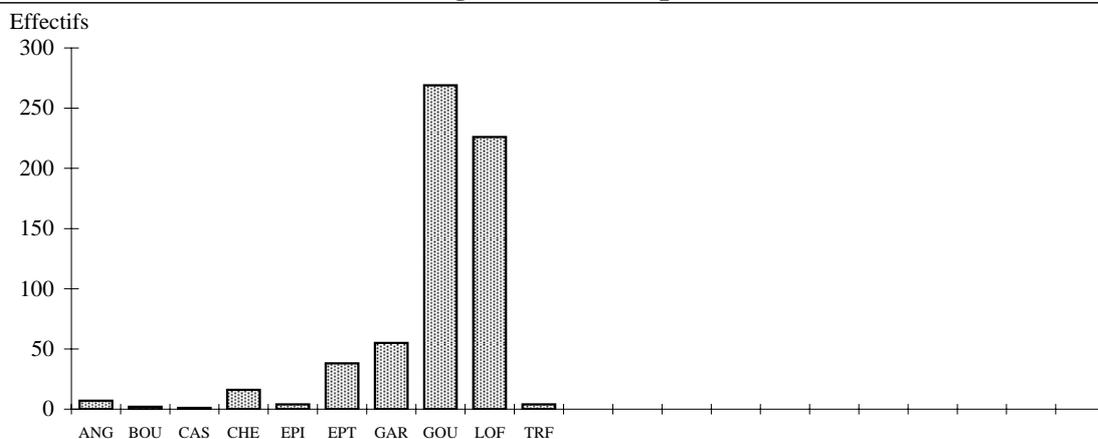
Date : 05/10/2004

Surface : 360 m²

TABLEAU GENERAL

Espèces		Effectif	Densité 100m ²	% de l'effectif	Poids	Biomasse 100m ²	% du poids
Anguille	ANG	7	2	1	*	*	*
Bouvière	BOU	2	1	0	*	*	*
Carassin	CAS	1	0	0	*	*	*
Chevaine	CHE	16	4	3	*	*	*
Epinoche	EPI	4	1	1	*	*	*
Epinochette	EPT	38	11	6	*	*	*
Gardon	GAR	55	15	9	*	*	*
Goujon	GOU	269	75	43	*	*	*
Loche franche	LOF	226	63	36	*	*	*
Truite de rivière	TRF	4	1	1	*	*	*
TOTAL - Nb Esp : 10				173			

Histogramme des captures



Observations

Ruisseau la Mauldre à Beynes

Opération : 10090001724

Date : 05/10/2004

Renseignements halieutiques

Fréquentation par les pêcheurs : Moyenne
Empoisonnement : Oui
Droit de Pêche : Domaine privé

Observations sur le repeuplement

--

Caractéristiques morphodynamiques

Type d'écoulement	Import. relative en %	Prof. moy. en m.	Granulométrie		Type de colmatage	Stabilité du substrat	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire			Dominante	Rec en 1/10
COURANT PLAT PROFOND	100	0,6	Non renseigné	Non renseigné	Sédiments fins		Pas de végétation	

Abris pour les poissons

Sinuosité	Moyen
Ombrage	Non
<i>Types d'abris : Abondance/importance</i>	
Trous,Fosses	Faible
Sous-berges	Faible
Granulométrie	Non
Embâcles,Souches	Non
Végétation aquatique	Faible
Végétation rivulaire	Non

Observations : Abris / Végétation / Colmatage

--

Renseignements sur la pêche

Conditions de pêche

Hydrologie : Basses eaux
Turbidité : Appréciable (fond non visible)
Température : 15.2 °C
Conductivité : 890 µS/cm
Débit :

Observations sur la pêche

--

Longueur prospectée :
Largeur prospectée :

Largeur de la lame d'eau : 8 m
Pente de la ligne d'eau :

Ruisseau la Mauldre à Beynes

Opération : 10090001724

Date : 05/10/2004

Surface : 360 m²

EFFECTIF PAR CLASSE DE TAILLE															
Classes	ANG	BOU	CAS	CHE	EPI	EPT	GAR	GOU	LOF	TRF					
10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
20	0	1	0	0	0	4	0	0	0	0					
30	0	1	0	2	0	19	2	24	1	0					
40	0	0	0	6	0	14	7	65	14	0					
50	0	0	0	6	4	1	24	97	23	0					
60	0	0	0	2	0	0	20	44	87	0					
70	0	0	0	0	0	0	2	6	69	0					
80	0	0	1	0	0	0	0	1	21	0					
90	0	0	0	0	0	0	0	0	11	0					
100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
110	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0					
120	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0					
130	0	0	0	0	0	0	0	13	0	0					
140	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0					
150	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
170	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
180	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
190	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
210	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
220	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
230	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
240	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
250	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
260	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
270	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
280	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
290	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1					
300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
310	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
320	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2					
330	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
340	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1					
350	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
360	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
370	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
380	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
390	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
410	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
420	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
430	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
440	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
450	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
460	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
470	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
480	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
490	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
510	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
520	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
530	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
540	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
550	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
560	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
570	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
580	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
590	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
610	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
620	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
630	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
TOTAL	7	2	1	16	4	38	55	269	226	4	0	0	0	0	0

ANNEXE 4

Résultat brut de la pêche

du Lieutel

à Grosrouvre

STATION BHP 0378####1

Le Lieutel à Grosrouvre

LOCALISATION		Localisation / Département			
Agence de bassin	: Seine - Normandie				
Département	: Yvelines				
Commune	: Grosrouvre				
Lieu-dit	: Les Aubris				
Localisation	:				
Cours d'eau	: Lieutel	Principales caractéristiques de la station			
Affluent de	: Mauldre				
Catégorie piscicole	: Première catégorie				
Localisation IGN				Longitude	:
				Latitude	:
Délégation Régionale de Compiègne 3, rue Sainte Marie		Abscisse	: 558,200 Km		
62000 COMPIEGNE		Ordonnée	: 2421,130 Km		
		Code hydrographique	: H3038000		
		Point Kilométrique aval	:		
		Altitude	: 125 m		
		Distance à la source	: 3,5 Km		
		Pente IGN	: 9.0 pm		
		Longueur de la station	: 60 m		
		Largeur du lit mineur	: 2.00 m		
		Bassin Versant topographique	: 18 km ²		
		Niveau typologique théorique	:		
		Police de l'eau	: Agriculture		
		Police de la pêche	:		

Lieutel à Grosrouvre

Opération : 10090001723

Date : 06/10/2004

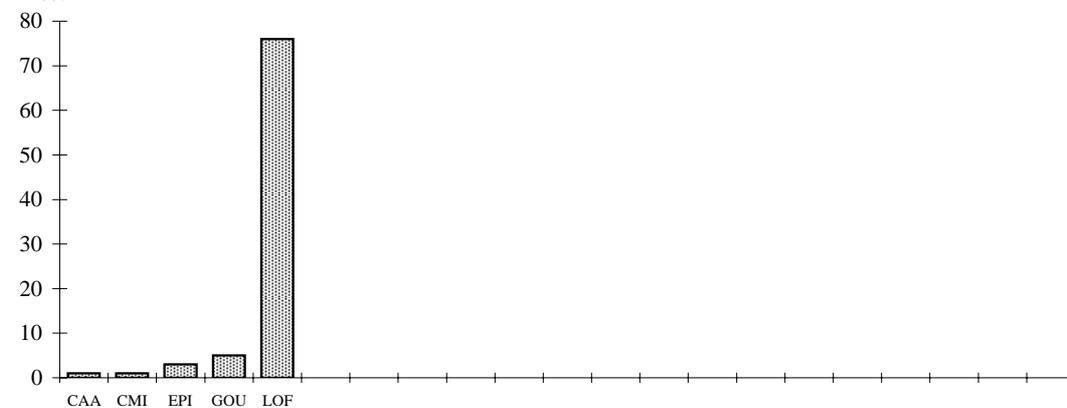
Surface : 90 m²

Estimation de peuplement (Méthode Carle & Strub)

Espèces	P1	P2	Efficacité	Effectif estimé	Intervale de confiance	Densité 100m ²	% de l'effectif	Biomasse 100m ²	% du poids
Carassin doré	CAA	0	1	0	1	+/- 0	1	1	* *
Carpe miroir	CMI	1	0	100	1	+/- 0	1	1	* *
Epinuche	EPI	1	2	33,33333	3	+/- 0	3	4	* *
Goujon	GOU	1	4	12,5	5	+/- 7	6	7	* *
Loche franche	LOF	47	19	61,84211	76	+/- 13	84	87	* *
TOTAL - Nb Esp : 5		50	26			95			

Histogramme des captures

Effectif



Observations

Lieutel à Grosrouvre

Opération : 10090001723

Date : 06/10/2004

Renseignements halieutiques

Fréquentation par les pêcheurs : Nulle
Empoisonnement : Non
Droit de Pêche : Domaine privé

Observations sur le repeuplement

--

Caractéristiques morphodynamiques

Type d'écoulement	Import. relative en %	Prof. moy. en m.	Granulométrie		Type de colmatage	Stabilité du substrat	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire			Dominante	Rec en 1/10
COURANT	50	0,2	Sables fins	Cailloux grossiers	Litières		Pas de végétation	
PLAT	40	0,1	Sables fins	Cailloux grossiers	Sédiments fins		Pas de végétation	
PROFOND	10	0,4	Sables fins	Cailloux grossiers	Sédiments fins		Pas de végétation	

Abris pour les poissons

Sinuosité	Faible
Ombrage	Important
<i>Types d'abris : Abondance/importance</i>	
Trous, Fosses	Non
Sous-berges	Non
Granulométrie	Non
Embâcles, Souches	Moyen
Végétation aquatique	Non
Végétation rivulaire	Faible

Observations : Abris / Végétation / Colmatage

--

Renseignements sur la pêche

Conditions de pêche

Hydrologie : Basses eaux
Turbidité : Faible (fond perceptible)
Température : 9 °C
Conductivité : -9 µS/cm
Débit :

Observations sur la pêche

--

Longueur prospectée : 60 m

Largeur prospectée : 1.5

Largeur de la lame d'eau : 1.5 m

Pente de la ligne d'eau :

ANNEXE 5

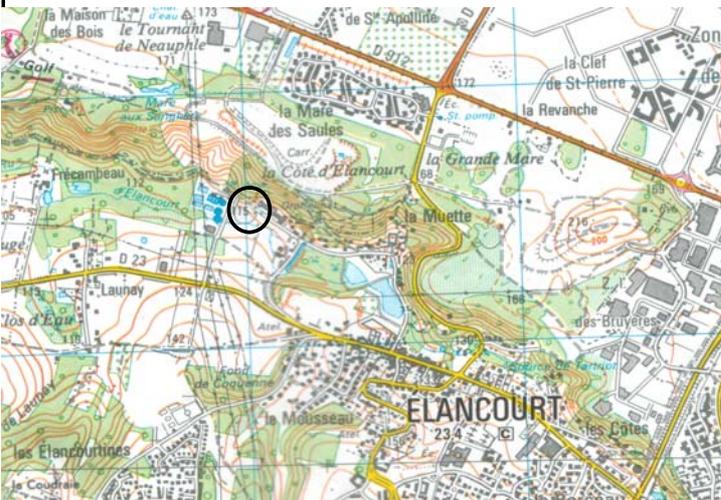
Résultat brut de la pêche

Du ru d'Elancourt

à Elancourt

STATION BHP

Le ru d'Elancourt à Elancourt

LOCALISATION		Localisation / Département	
Agence de bassin	: Seine - Normandie		
Département	: Yvelines		
Commune	: Elancourt		
Lieu-dit	: Amont station d'épuration d'Elancourt		
Localisation	:		
Cours d'eau	: ru d'Elancourt		
Affluent de	: Mauldre		
Catégorie piscicole	: Première catégorie		
Localisation IGN		Principales caractéristiques de la station	
		Longitude	:
		Latitude	:
		Abscisse	: 0571.702 Km
		Ordonnée	: 2421.198 Km
		Code hydrographique	: H3033000
		Point Kilométrique aval	:
		Altitude	: 110 m
Distance à la source	: 1,5 Km		
Pente IGN	: 10.0 pm		
		Longueur de la station	: 60 m
		Largeur du lit mineur	: 2.00 m
		Bassin Versant topographique	: 6 km ²
		Niveau typologique théorique	:
Délégation Régionale de Compiègne 3, rue Sainte Marie 60200 COMPIEGNE		Police de l'eau	: DDAF
		Police de la pêche	:

Elancourt à Elancourt

Opération : 10090001726

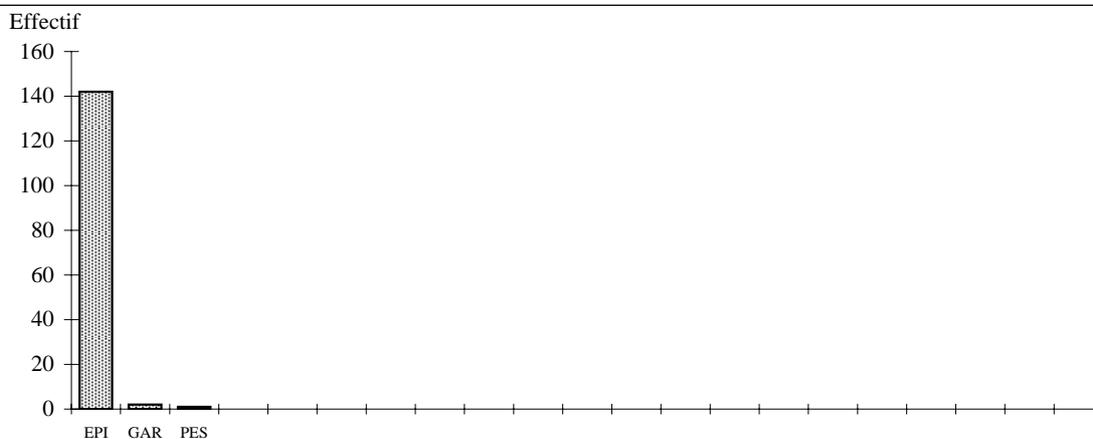
Date : 06/10/2004

Surface : 90 m²

Estimation de peuplement (Méthode Carle & Strub)

Espèces		P1	P2	Efficacité	Effectif estimé	Intervale de confiance	Densité 100m ²	% de l'effectif	Biomasse 100m ²	% du poids
Epinuche	EPI	64	37	45,07042	142	+/- 46	158	97	*	*
Gardon	GAR	0	2	0	2	+/- 0	2	2	*	*
Perche soleil	PES	1	0	100	1	+/- 0	1	1	*	*
TOTAL - Nb Esp : 3		65	39				161			

Histogramme des captures



Observations

Elancourt à Elancourt

Opération : 10090001726

Date : 06/10/2004

Renseignements halieutiques

Fréquentation par les pêcheurs : Nulle
Empoisonnement : Non
Droit de Pêche : Domaine privé

Observations sur le repeuplement

--

Caractéristiques morphodynamiques

Type d'écoulement	Import. relative en %	Prof. moy. en m.	Granulométrie		Type de colmatage	Stabilité du substrat	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire			Dominante	Rec en 1/10
COURANT	20	0,2	Limons	Argiles	Non renseigné		Pas de végétation	
PLAT	75	0,1	Limons	Argiles	Non renseigné		Pas de végétation	
PROFOND	5	0,3	Limons	Argiles	Non renseigné		Pas de végétation	

Abris pour les poissons

Sinuosité	Faible
Ombrage	Important
<i>Types d'abris : Abondance/importance</i>	
Trous, Fosses	Non
Sous-berges	Faible
Granulométrie	Non
Embâcles, Souches	Important
Végétation aquatique	Non
Végétation rivulaire	Important

Observations : Abris / Végétation / Colmatage

--

Renseignements sur la pêche

Conditions de pêche

Hydrologie : Basses eaux
Turbidité : Faible (fond perceptible)
Température : -9 °C
Conductivité : -9 µS/cm
Débit :

Observations sur la pêche

--

Longueur prospectée : 60 m
Largeur prospectée : 1,5
Surface prospectée : 90 m²
Temps de pêche : 29 mn

Largeur de la lame d'eau : 1.5 m
Pente de la ligne d'eau :
Section mouillée :
Dureté :

Observations générales

--

ANNEXE 6

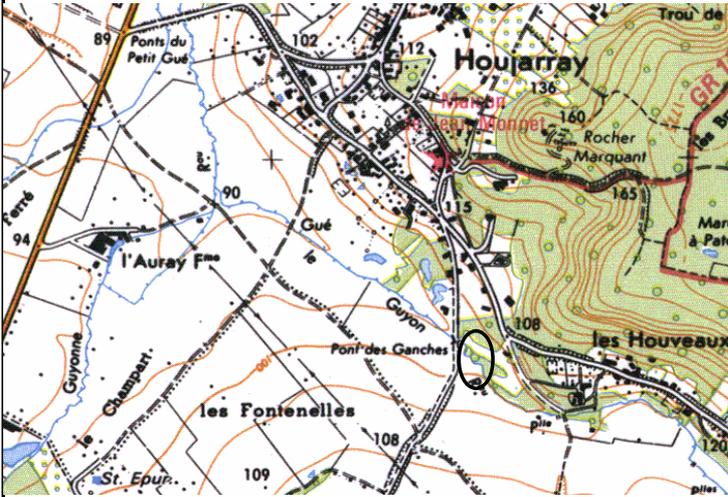
Résultat brut de la pêche

du Guyon

à Bazoches

STATION BHP 0378XX29

Le Guyon à Bazoches/Guyonne

LOCALISATION		Localisation / Département	
Agence de bassin	: Seine - Normandie		
Département	: Yvelines		
Commune	: Bazoches-sur-guyonne		
Lieu-dit	: Les Houveaux		
Localisation	:		
Cours d'eau	: Guyon		
Affluent de	: Guyonne		
Catégorie piscicole	: Première catégorie	<h3>Principales caractéristiques de la station</h3>	
<h3>Localisation IGN</h3>		Longitude : Latitude : Abscisse : 564.450 Km Ordonnée : 2418.750 Km	
		Code hydrographique : H3039400 Point Kilométrique aval : Altitude : 98 m Distance à la source : 7 Km Pente IGN : 8.5 pm	
Délégation Régionale de Compiègne 3, rue Sainte Marie		Longueur de la station : 60 m Largeur du lit mineur : 1.00 m Bassin Versant topographique : 12 km ² Niveau typologique théorique : Police de l'eau : DDAF Police de la pêche :	
60200 COMPIEGNE			

Ruisseau le Guyon à Bazoches-sur-guyonne

Opération : 10090001730

Date : 06/10/2004

Renseignements halieutiques

Fréquentation par les pêcheurs : Nulle
Empoisonnement : Non
Droit de Pêche : Domaine privé

Observations sur le repeuplement

--

Caractéristiques morphodynamiques

Type d'écoulement	Import. relative en %	Prof. moy. en m.	Granulométrie		Type de colmatage	Stabilité du substrat	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire			Dominante	Rec en 1/10
COURANT	50	0,25	Cailloux grossiers	Cailloux fins	Pas de colmatage		Pas de végétation	
PLAT	40	0,15	Cailloux grossiers	Cailloux fins	Pas de colmatage		Pas de végétation	
PROFOND	10	0,4	Cailloux grossiers	Cailloux fins	Pas de colmatage		Pas de végétation	

Abris pour les poissons

Sinuosité	Non
Ombrage	Important
<i>Types d'abris : Abondance/importance</i>	
Trous,Fosses	Faible
Sous-berges	Moyen
Granulométrie	Non
Embâcles,Souches	Faible
Végétation aquatique	Non
Végétation rivulaire	Non

Observations : Abris / Végétation / Colmatage

--

Renseignements sur la pêche

Conditions de pêche

Hydrologie : Basses eaux
Turbidité : Faible (fond perceptible)
Température : -9 °C
Conductivité : -9 µS/cm
Débit :

Observations sur la pêche

--

Longueur prospectée : 60 m

Largeur prospectée : 2

Largeur de la lame d'eau : 2 m

Pente de la ligne d'eau :

Ruisseau le Guyon à Bazoches-sur-guyonne

Opération : 10090001730

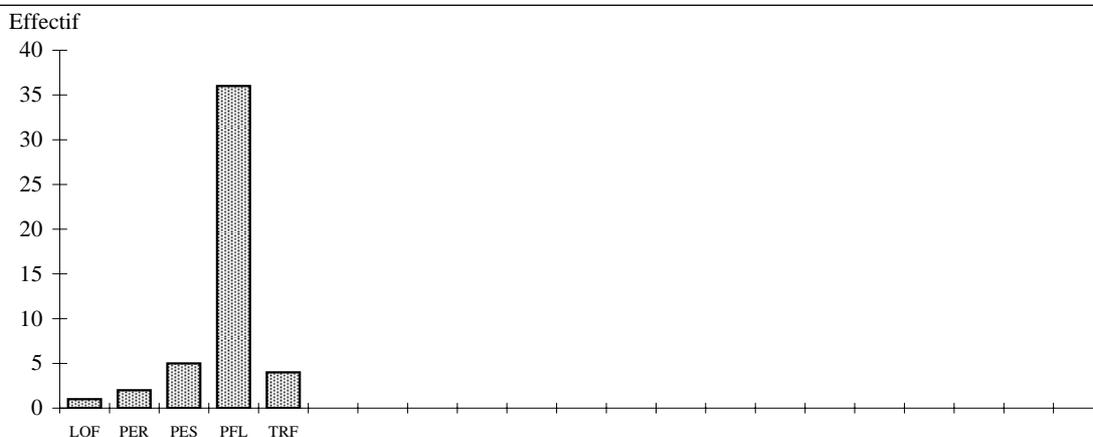
Date : 06/10/2004

Surface : 120 m²

Estimation de peuplement (Méthode Carle & Strub)

Espèces	P1	P2	Efficacité	Effectif estimé	Intervale de confiance	Densité 100m ²	% de l'effectif	Biomasse 100m ²	% du poids
Loche franche	LOF	1	0	100	1	+/- 0	1	2	*
Perche	PER	2	0	100	2	+/- 0	2	4	*
Perche soleil	PES	3	2	60	5	+/- 0	4	10	*
Ecrevisse signal	PFL	24	13	52,17391	46	+/- 14	38	73	*
Truite de rivière	TRF	4	2	66,66667	6	+/- 0	5	12	*
TOTAL - Nb Esp : 5		34	17			50			

Histogramme des captures



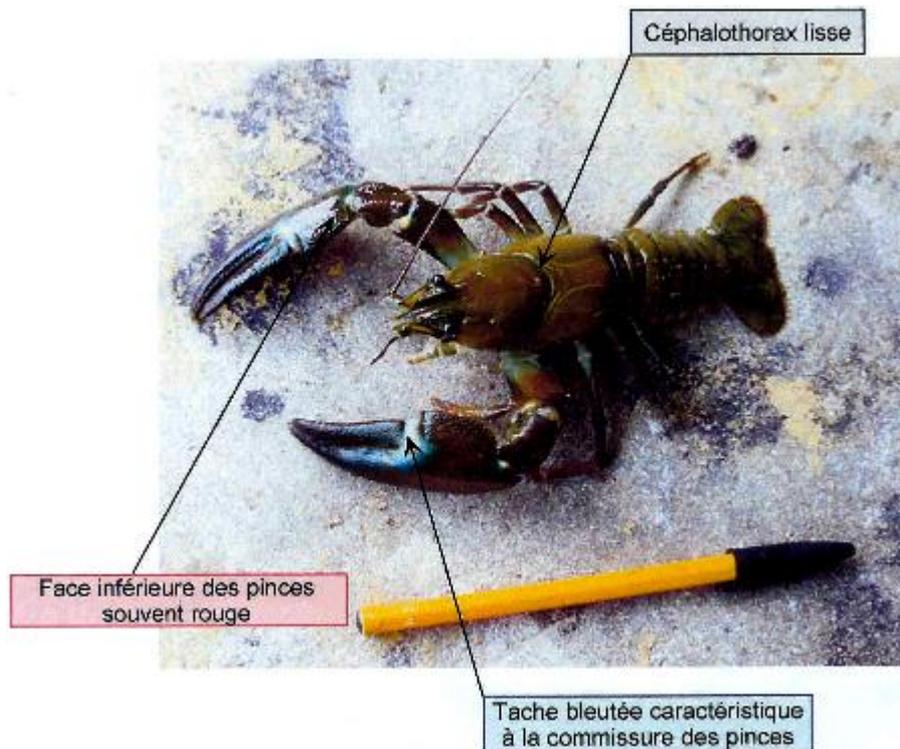
Observations

ANNEXE 7

Fiche descriptive

Ecrevisse signal (*Pacifastacus leniculus*)

L'Ecrevisse Signal (*Pacifastacus leniusculus*)



L'écrevisse Signal est une écrevisse américaine en provenance de Californie. Elle a été introduite en France en 1974. Cette écrevisse, que l'on trouve aussi bien en lacs, en étangs qu'en rivières est omnivore et assez tolérante sur la qualité de l'eau. Elle atteint des tailles de plus de 18 cm (de l'extrémité de la tête à la queue : sans les pinces !!). Sa chair est très appréciée.

Ne les faites pas cuire au court-bouillon qui masque le goût. Flambez les au Porto et arrosez-les de crème après les avoir brièvement saisies à l'huile d'olive...

SIGNAL d'alerte...

Cette écrevisse a tout pour plaire, si ce n'est qu'elle en veut à notre patrimoine ! En effet, le département du JURA ne compte plus que quelques sites d'écrevisses autochtones : la PIEDS BLANC (*Austropotamobius pallipes*) qui est en voie de disparition.

Cette espèce est protégée pour sa grande valeur patrimoniale et indicatrice du bon fonctionnement des milieux. En effet, elle est un indicateur très important pour déterminer l'état des cours d'eau et permet de cerner bon nombre de perturbations quasi indécélables sans elle. Elle permet donc de travailler pour la restauration des milieux, incontournable pour trouver de beaux peuplements de poissons dans nos rivières.

L'écrevisse Signal est, elle, moins sensible et plus agressive que la Pieds Blanc (Problème de compétition) et surtout peut être porteuse des germes de la peste des écrevisses sans être affecté. C'est là encore notre écrevisse jurassienne qui déguste car elle y est très sensible.

C'est pourquoi cette écrevisse est classée par la loi comme « susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques » dans les cours d'eau.

« Susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques », cela impose un certain nombre de précautions. Alors surtout :

N'OUBLIEZ PAS

- 🐼 **Son transport VIVANT est interdit, sous peine de forte amende. Tuez-les sur place et transportez-les dans une glacière bien fraîche.**
- 🐼 **Il est FORMELLEMENT interdit de les introduire dans quelque cours d'eau que ce soit (9.150,00 € d'amende !), même dans les étangs à partir du moment où le transport vivant est interdit.**
- 🐼 **En 1ère catégorie, respectez les dates d'ouvertures de la Truite, vous pouvez pêcher les écrevisses durant cette seule période.**
- 🐼 **Il n'y a pas de taille minimum de capture, vous ne devez pas remettre les petits individus à l'eau..**